



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**Mercredi 11 octobre 2023
19h30**

**CHARMOILLE
Ecole primaire**

Assemblée générale ordinaire du 11 octobre 2023 à 19h30

Charmoille - Ecole primaire



Délégués : Maires du district de Porrentruy 2023-2027

Commune	Politesse	Nom	Prénom	Fonction	No téléphone	Signature
Alle	Madame	Génesta-Nagel	Karine	Maire	078 645 24 73	
Basse-Allaine	Monsieur	Crétin	Thierry	Maire	079 211 39 73	
Beurnevésin	Monsieur	Fuhrer	Jean-Christophe	Maire	079 446 83 65	
Boncourt	Monsieur	Maître	Lionel	Maire	079 388 82 40	
Bonfol	Monsieur	Moser	John		076 847 6368	
Bure	Monsieur	Vallat	Michel	Maire	079 408 34 07	excusé
Clos du Doubs	Monsieur	Lachat	Jean-Paul	Maire	079 356 25 12	
Coeuve	Monsieur	Henzelin	Pierre-André	Maire	079 717 73 68	
Cornol	Monsieur	Villard	Gilles	Maire	079 790 37 57	
Courchavon	Monsieur	Lallau	Julien	Maire	078 631 26 17	
Courgenay	Madame	Schlüchter	Audrey			
Courtedoux	Madame	Tallat	Isabelle	Maire	078 601 92 29	Excusée
Dampfreux-Lugnez	Monsieur	Henry	Michel	Maire	079 545 80 31	
Fahy	Monsieur	Christinaz	Philippe	Maire	079 456 99 33	
Fontenais	Monsieur	Petignat	Yves	Maire	078 861 51 91	
Grandfontaine	Monsieur	Quiquerez	Sylvain	Maire	079 822 35 38	
Haute-Ajoie	Madame	Sudan	Josiane	Maire	079 517 84 35	
La Baroche	Monsieur	Schaer	Romain	Maire	032 462 10 01	
Porrentruy	Monsieur	Eggertswyler	Philippe	Maire	078 604 34 04	
Vendlincourt	Madame	Sulliger	Anne	Maire	076 247 71 00	

Invitées-és

Institution	Politesse	Nom	Prénom	Fonction	No téléphone	Signatures
RCJU	Madame	Beuret	Rosalie	Ministre		
RCJU/COM	Monsieur	Riat	Christophe	RCJU/COM	079 873 8791	
AEFCDP	Monsieur	Schneider	Raphaël	Président	079 251 0044	
	Monsieur	Huber	Jérémy			
ArcExpress	Monsieur	Python	Jean-Frédéric			présent

Employé-e-s SIDP

	Titre	Nom	Prénom	Fonction	No téléphone	Signatures
SIDP	Madame	Cramatte	Sophie	Secrétaire	079 522 23 43	
SIDP	Monsieur	Pressacco	Gregory	Resp. technique	079 827 85 86	

Presse

	Titre	Nom	Prénom	Fonction	No téléphone	Signatures
LQJ	Monsieur	Rerat	Maxime	Journaliste	079 207 55 98	
RFJ	"	Nagy	Thomas	Journaliste	079 323 68 22	



Syndicat intercommunal du district de Porrentruy

Assemblée générale ordinaire

Mercredi 11 octobre 2023 à 19h30 (Charmoille, Ecole primaire)

Président :

Gilles Villard

Vice-Président :

Didier Jolissaint

Liste des présences annexée : 20 délégués invités, intervenants et invités

Invités :

RCJU

Rosalie Beuret, Ministre des Finances

Directeur des CJ

M. Jean-Frédéric Python

AEFCDP

Raphaël Schneider

RCJU/COM

Christophe Riat, Délégué aux affaires communales

RFJ

Thomas Nagy

LQJ

Maxime Rérat

SidP

Cramatte Sophie, secrétaire

Pressacco Gregory, responsable technique

Excusés :

Michel Vallat, maire de Bure

Isabelle Tallat, maire de Courtedoux

Fernand Gasser, maire de Bonfol, remplacé par John Mosser

Didier Jolissaint, maire de Courgenay, remplacé par Audrey Schlüchter

Gilles Villard : ouvre la séance de l'assemblée générale des délégués de ce jour. Il salue Madame la Ministre des Finances Rosalie Beuret Siess, Monsieur Christophe Riat, délégué aux affaires communales, Monsieur Raphaël Schneider, Président de l'AEFCDP. Il salue M. Jean-Frédéric Python, directeur des CJ. Les médias sont représentés par Monsieur Thomas Nagy pour RFJ et Monsieur Maxime Rérat pour le QJ. Il salue Mme Sandra Voisard, qui remplacera Mme Annabelle Sanchez en tant qu'administratrice des finances dès le 1^{er} décembre 2023. Monsieur Michel Vallat, maire de Bure et Madame Isabelle Tallat, maire de Courtedoux sont excusés. M. Fernand Gasser, maire de Bonfol, est remplacé par John Moser et M. Didier Jolissaint, maire de Courgenay est remplacé par Mme Audrey Schlüchter. Il salue ensuite le personnel administratif et technique du SidP comme susmentionné. Il remercie la commune de La Baroche de son accueil dans ses locaux.



1.
Accueil

Gilles Villard : cède la parole à M. Jean-Frédéric Python.

Jean-Frédéric Python : présente l'entreprise des Chemins de fer du Jura. Il expose ensuite le projet ArcExpress. La présentation est jointe à ce procès-verbal.

Philippe Eggertswyler : trouverait intéressant d'informer également sur ce qui a été ou sera mis en place pour sauver la ligne Bonfol - Porrentruy.

2.
Présentation du projet ArcExpress
Intervenant :
M. Python

<p>Jean-Frédéric Python : la ligne Bonfol – Porrentruy est déficitaire. Le taux de couverture était à 17%. Une mesure doit être trouvée dans les deux ans. 76% des subventions pour l'exploitation sont payées par la Confédération. Si la Confédération ne subventionne plus, le canton du Jura n'a pas l'argent nécessaire. Plusieurs mesures ont été prises pour vitaliser cette ligne. Le bassin est de 3'300 habitants. Même si tout le monde prenait le train, on arriverait tout juste à 25%. La Confédération a peur de mettre une dérogation sur une ligne et de faire un précédent. Le nouveau matériel roulant engendre des coûts supplémentaires. Les CFF sont ouverts à la discussion et prêts à étudier la ligne Delémont-Porrentruy en Y avec un train sur deux en direction de Bonfol et l'autre à Delle. Cela permettrait une économie de matériel roulant. Cette ligne a été proposée au Canton et à la Confédération. L'infrastructure Porrentruy-Bonfol reste au nom des CJ. Cela permettrait de pérenniser cette ligne.</p> <p>Julien Lallau : est-ce que cela se ferait avant le renouvellement des rames ?</p> <p>Jean-Frédéric Python : Ce serait les rames actuelles qui iraient jusqu'à Boncourt.</p> <p>Gilles Villard : remercie M. Python de ses explications. M. Jean-Frédéric Python quitte la séance. Il n'y a plus de questions sur ce point.</p>	
<p>Gilles Villard : L'ordre du jour se compose de 9 points. Pas de demande de modification de l'ordre du jour.</p> <p> Karine Génesta-Nagel est nommée scrutatrice.</p>	3. Désignation des scrutateurs
<p> Le PV de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2023 est approuvé à la majorité évidente.</p>	4. Approuver le PV du 28 juin 2023
<p>Gilles Villard : cède la parole à Thierry Crétin, membre du comité responsable du dicastère des finances.</p> <p>Thierry Crétin : ce budget a été préparé avec Annabelle Sanchez et Gregory Pressacco. Il présentera ce budget avec Gregory Pressacco en l'absence d'Annabelle Sanchez. Il présente le budget de l'administration. Pas de questions concernant le budget de l'administration. Il cède la parole à Gregory Pressacco pour le budget de la patinoire.</p> <p>Gregory Pressacco : présente le budget de la patinoire.</p> <p>Thierry Crétin : prend la parole pour commenter le graphique d'évolution des coûts de la patinoire. Pas de question sur le budget de la patinoire.</p> <p>Gregory Pressacco : présente le budget de la piscine. Pas de question concernant le budget de la piscine.</p> <p>Gregory Pressacco : présente le budget du photovoltaïque. Pas de question concernant le budget du photovoltaïque.</p> <p>Gregory Pressacco : présente le budget de l'eau. Pas de question concernant le budget de l'eau.</p> <p>Gregory Pressacco : présente le budget déchets.</p> <p>Questions :</p> <p>Yves Petignat : est-ce qu'il y a une différence depuis que les grands magasins reprennent le plastique et les emballages et depuis l'incitation à diminuer les emballages ?</p> <p>Gregory Pressacco : c'est peut-être cela qui a engendré une baisse de la quantité de sacs taxés vendus. C'est difficile à prouver.</p> <p>Raphael Schneider : ne comprend pas que le ramassage des déchets coûte autant malgré l'installation des moloks.</p> <p>Gregory Pressacco : en 2020-2021, on était à CHF 630'000.- - CHF 640'000.-. Puis, CHF 597'000.- dans les comptes 2022 et nous avons mis CHF 590'000.- pour 2024 car il y a plus de moloks</p>	5. Budget 2024

installés. Il a bon espoir que tous les moloks soient installés l'année prochaine. Etant donné que les procédures d'installation des moloks sont très longues, nous sommes restés prudents dans le budget.

Jérémy Huber : présente le budget « aménagement du territoire ».

Pas de question sur l'aménagement du territoire.

Gregory Pressacco : présente la partie compte d'investissement.

Sylvain Quiquerez : la question est maintenant de savoir combien les communes sont prêtes à mettre chaque année pour couvrir l'augmentation des coûts de la patinoire ? Est-ce que cela ne devrait pas être plus répercuté sur les utilisateurs ?

Lionel Maître : la question est légitime. L'assemblée est souveraine. Si on augmente les charges pour les utilisateurs, nous allons perdre le CPA, le CCA et le HCV.

Sylvain Quiquerez : le HCA a tout de même annoncé l'année dernière un bénéfice.

Lionel Maître : rappelle qu'il y a une convention entre le SidP et le HCA. Celle-ci est encore valable pour 3 ans. Il n'est pas possible de faire plus que ce qui a été accepté par le HCA.

Julien Lallau : cela signifie que les communes n'ont pas le choix de payer ?

Lionel Maître : nous sommes à la recherche de mesure d'économie pour que la patinoire consomme moins. Un transformateur sera retiré, ce qui devrait permettre l'économie de CHF 10'000.-. L'antenne 5G dans la patinoire consomme beaucoup. La convention avec Swisscom est encore valable deux ans, puis sera à revoir. L'électron a été bloqué à 15 cent. Il pourrait être bloqué à 10 cent. à partir du 1^{er} janvier 2027.

Philippe Eggertswyler : nous sommes dans une période de hausse d'électricité et d'inflation. La question est légitime et il est impératif de faire quelque chose. Nous faisons en sorte d'augmenter les recettes et espérons une baisse du tarif de l'électricité. L'idéal serait de laisser le comité faire l'exercice 2-3 ans, le temps que la convention avec le HCA tombe ensuite nous devrions, avec l'expérience, nous approcher de ce qui avait été annoncé.

Pas d'autre question, on passe au vote.

Les délégués qui acceptent le budget 2024 tel que présenté sont priés de se manifester par un levé la main.

 **Le budget 2024 est accepté à la majorité évidente avec une abstention**

Gilles Villard : cède la parole à Jean-Paul Lachat pour la présentation du programme de législature.

Jean-Paul Lachat : présente le programme de législature.

Le programme de législature est joint au procès-verbal.

Julien Lallau : demande comment sont fixées les priorités et s'il y a un moyen de les influencer notamment pour les déchetteries communales qui est en priorité « 2 ».

Romain Schaer : suite au sondage, il s'avère que la moitié des communes ne sont pas intéressées par un projet de déchetterie régionale. C'est pourquoi nous avons laissé un temps de réflexion. Il y a une possibilité d'optimiser les transports en se rapprochant de la vallée et ainsi compenser les augmentations. La priorité « 2 » correspond à 2 à 3 ans.

Yves Petignat : une déchetterie pour quel type de déchets ?

Romain Schaer : chaque commune a trouvé une solution qu'elle juge bonne.

Philippe Eggertswyler : ajoute que plus une déchetterie est grande moins elle coûte.

Yves Petignat : la commune de Fontenais applique le principe du pollueur payeur.

Yves Petignat : concernant le tourisme et plus précisément le camping, est-ce que la question d'un accueil pour camping-car aux normes européennes s'est posée ?

Philippe Eggertswyler : cela sera inclus dans la réflexion.

Gilles Villard : demande si le programme de législature doit être validé par l'assemblée des délégués ?

Jean-Paul Lachat : oui, il doit être validé par l'assemblée des délégués.

Les délégués favorables au programme de législature présenté par le comité sont priés de se manifester par un levé de main.

6.
Programme de
législature

✍ Le programme de législature est accepté à l'unanimité.

Gilles Villard : cède la parole à Thierry Crétin pour le point sur la Gouvernance.
Thierry Crétin : diffuse une présentation sur la Gouvernance. La présentation est jointe au procès-verbal.
Questions :
Yves Petignat : a cherché le rapport dont parle le QJ de ce jour mais ne l'a pas trouvé. Il demande s'il serait possible de l'envoyer aux maires des différentes communes.
Rosalie Beuret Siess : fera le nécessaire pour que ce rapport soit transmis aux communes.

7.
Point de situation sur la Gouvernance du SidP

Gilles Villard : cède la parole à Lionel Maître.
Lionel Maître : Comme cela a été dit dans le programme de législature, concernant les salles de sport, le comité va s'approcher des sociétés de sport afin de connaître leurs besoins.
Gilles Villard : cède la parole à Josiane Sudan pour le poste LPR.
Josiane Sudan : un chargé de mission sera engagé pour une période de 4 ans.
Pas d'autres informations.

8.
Informations diverses

Gilles Villard : cède la parole à Christophe Riat
Christophe Riat : le rapport sur les finances communales sortira avant la fin de l'année alors qu'il sort normalement deux ans après l'année effective. Il souhaite savoir si la présentation convient aux communes. Un questionnaire de satisfaction sera envoyé aux communes concernant le rapport.
De plus, tout le monde a entendu parler du guide pour les élus. Un questionnaire sera également envoyé afin de voir si des adaptations sont nécessaires. Il se réjouit de voir l'évolution des projets très intéressants présentés ce soir.

9.
Divers

Gilles Villard : Pas d'autres interventions. Il remercie la commune de La Baroche de son accueil et pour l'apéritif. Il remercie les délégués de leur présence et leur donne rendez-vous le 6 décembre 2023 pour la prochaine assemblée générale.

Il clôt cette assemblée générale à 21h48.

Charmoille, le 11 octobre 2023

AU NOM DE L'ASSEMBLEE

Le Président


Gilles Villard

La Secrétaire


Sophie Cramatte

Conclusion

ArcExpress trait d'union du Jura !



Les prestations des CJ



VM
VN



TRV
Courses
spéciales
RT



Cargo
Déchets, bois, betteraves



Garage
PL



Lait



Loisirs
touristiques

Chiffres clés 2022



Transport de voyageurs

1 596 127
Nombre de voyageurs (+6.6%)*

20 816 757
Nombre de voyageurs-km (+3.9%)**

1 474 794
Nombre de voyageurs trains (+ 17.6%)*

121 333
Nombre de voyageurs bus (- 51.8%)**

CHF 4 098 710
Produits de transport voyageurs (+8.2%)*



Activités de loisirs

370
Nombre de vélos loués (-43.5%)

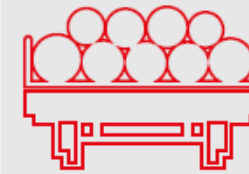
3628
Nombre de trottinettes louées (-15.1%)

51
Trains historiques (+270%)

67
Trains spéciaux pour les manifestations (Chant du Gros, Marché-Concours, etc.) (+460%)

10
Tournage de films (+50%)

(Comparaison avec 2021) * Moins 2 lignes de bus



Transport de marchandises

31 518 tn
Transport de lait (+ 14.3%)*

12 077 tn
Transport de bois (+ 42.7%)*

36 942 tn
Transport de betteraves (+ 12.2%)*

32 917 tn
Transport de déchets (- 1%)*



Recettes et investissements

CHF 38.3 mios
Chiffres d'affaires (38.8 mio)*

CHF 26.9 mios
Investissements (29.2 mio)*



Ressources humaines

168
Effectif du personnel (+5.7%)*



Infrastructures

77 098 m
Longueur exploitée voie étroite

11 697 m
Longueur exploitée voie normale

3 128 m
Renouvellement de la voie

Les professionnels des CJ



Manifestations

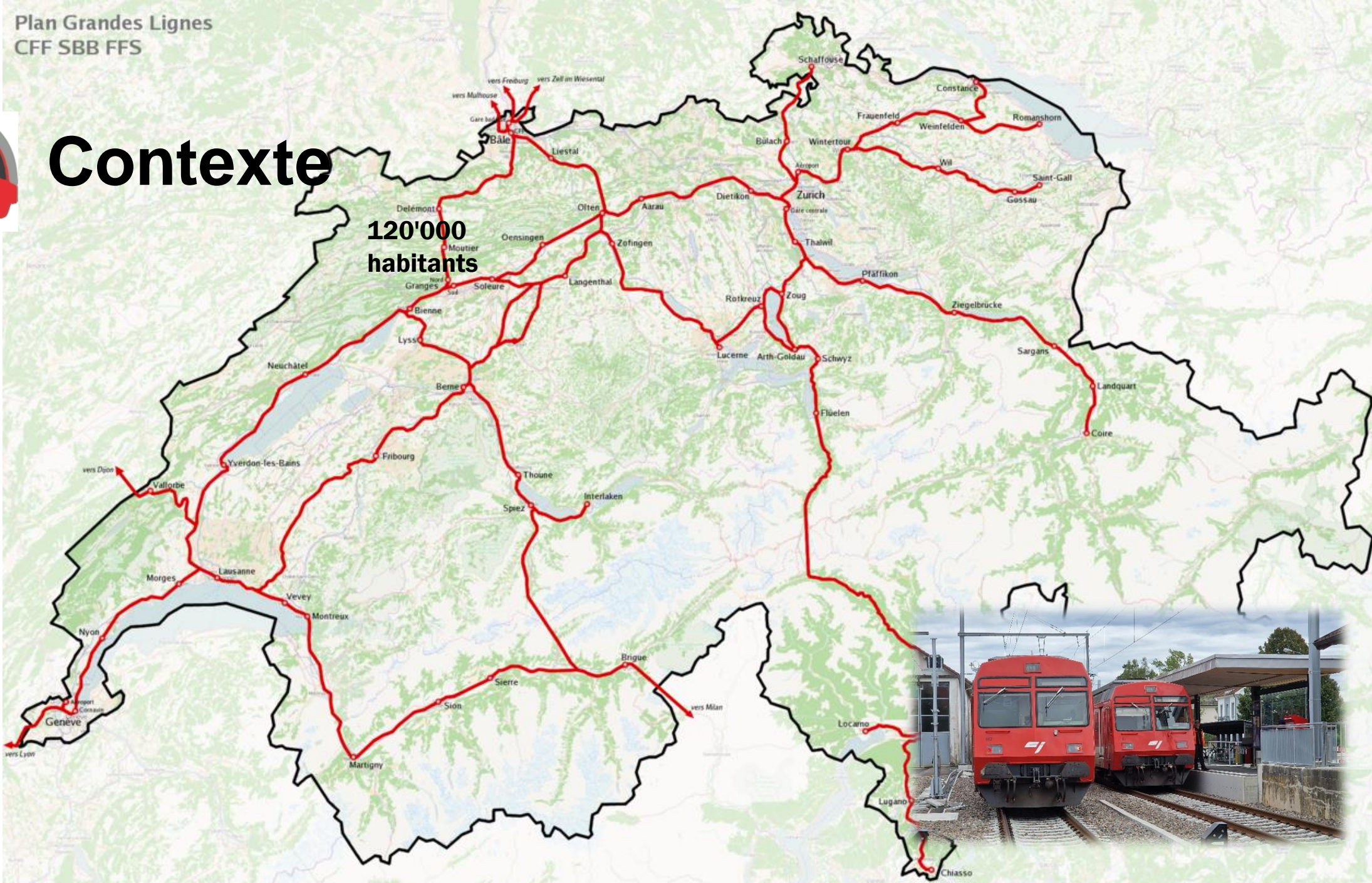


copyright: porrentuy.ch



Contexte

120'000
habitants





Contexte

- Le réseau métrique CJ n'est pas directement connecté aux grandes lignes
 - Deux changements sont nécessaires de/vers Bâle ou direction Léman
 - La desserte actuelle est trop lente par rapport à la voiture
 - La section Glovelier – Saignelégier a des fréquentations moindres
 - Le taux de couverture est proche du minimum exigé par la Confédération
-
- **Comment faire pour améliorer l'offre en transport public ?**

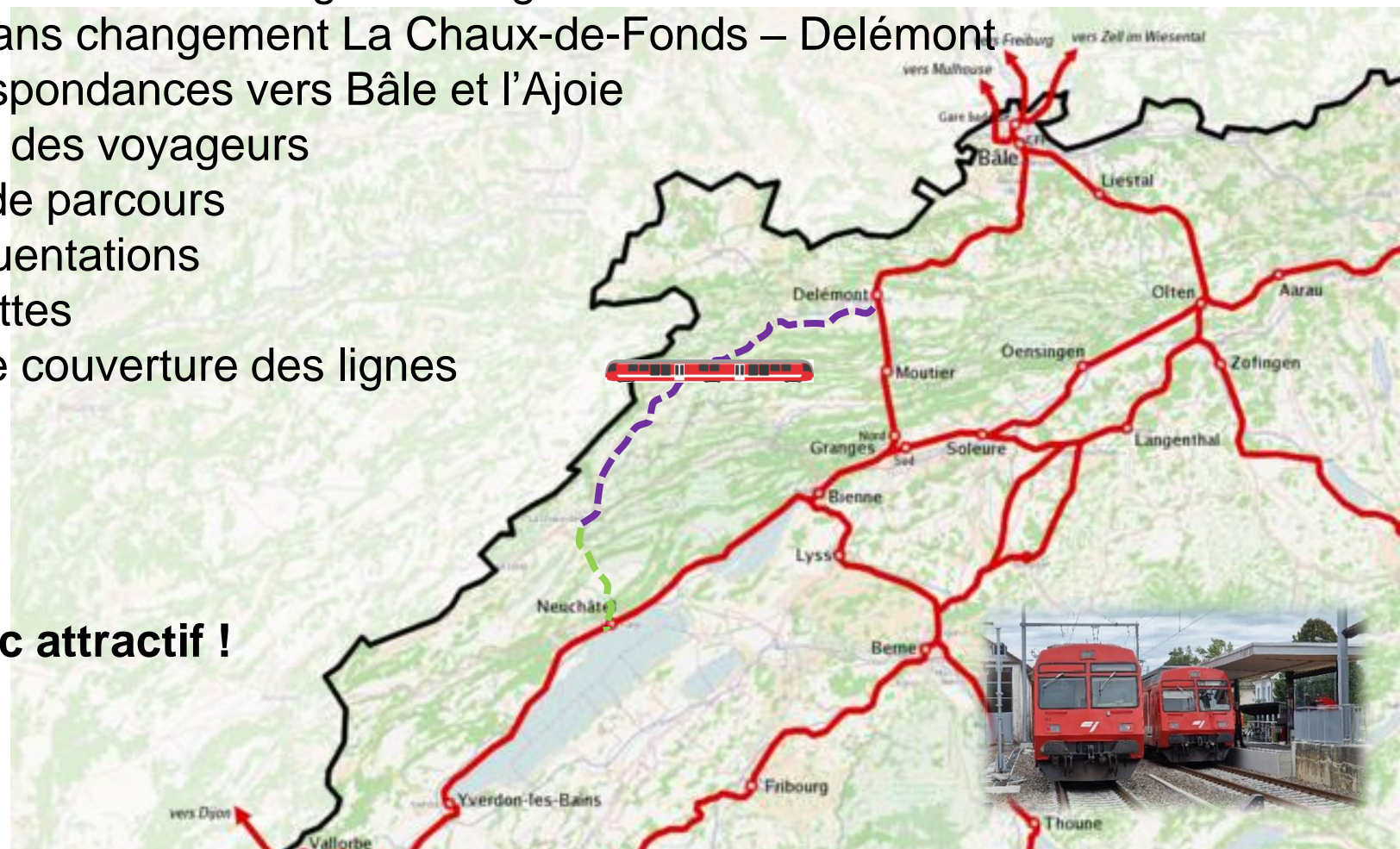




ArcExpress : objectifs

- Connecter le réseau CJ au réseau grandes lignes à Delémont
- Offrir une relation sans changement La Chaux-de-Fonds – Delémont
- Améliorer les correspondances vers Bâle et l'Ajoie
- Améliorer le confort des voyageurs
- Réduire les temps de parcours
- Augmenter les fréquentations
- Augmenter les recettes
- Améliorer le taux de couverture des lignes

- **Un transport public attractif !**





PRODES 2030 - 35

- Projet de 3^e rail Glovelier – Delémont (13km) a été développé
- Il a été déposé mais non retenu dans l'étape PRODES 2030-35
- Son rapport coût/utilité (NIBA) était insuffisant

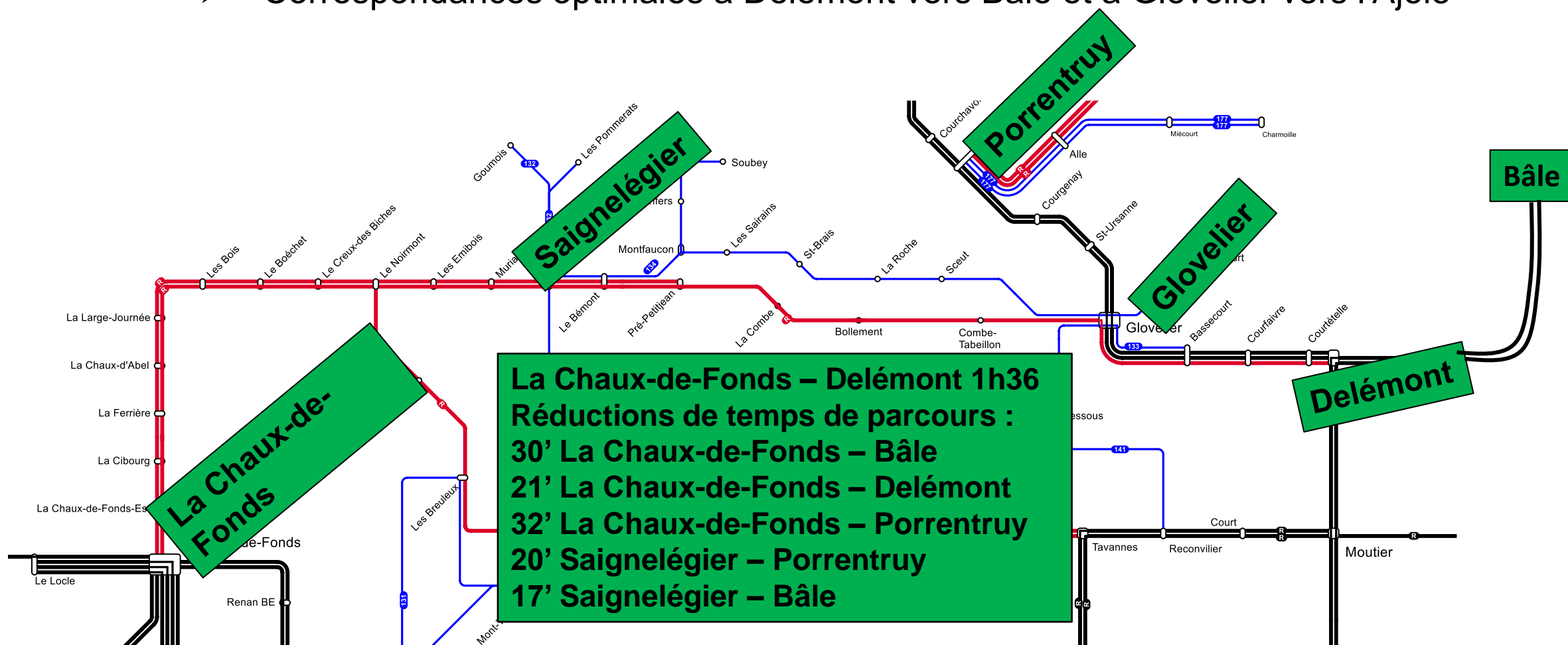


- **Le projet a été fortement amélioré pour être retenu dans la prochaine étape !**



ArcExpress : améliorations de l'offre

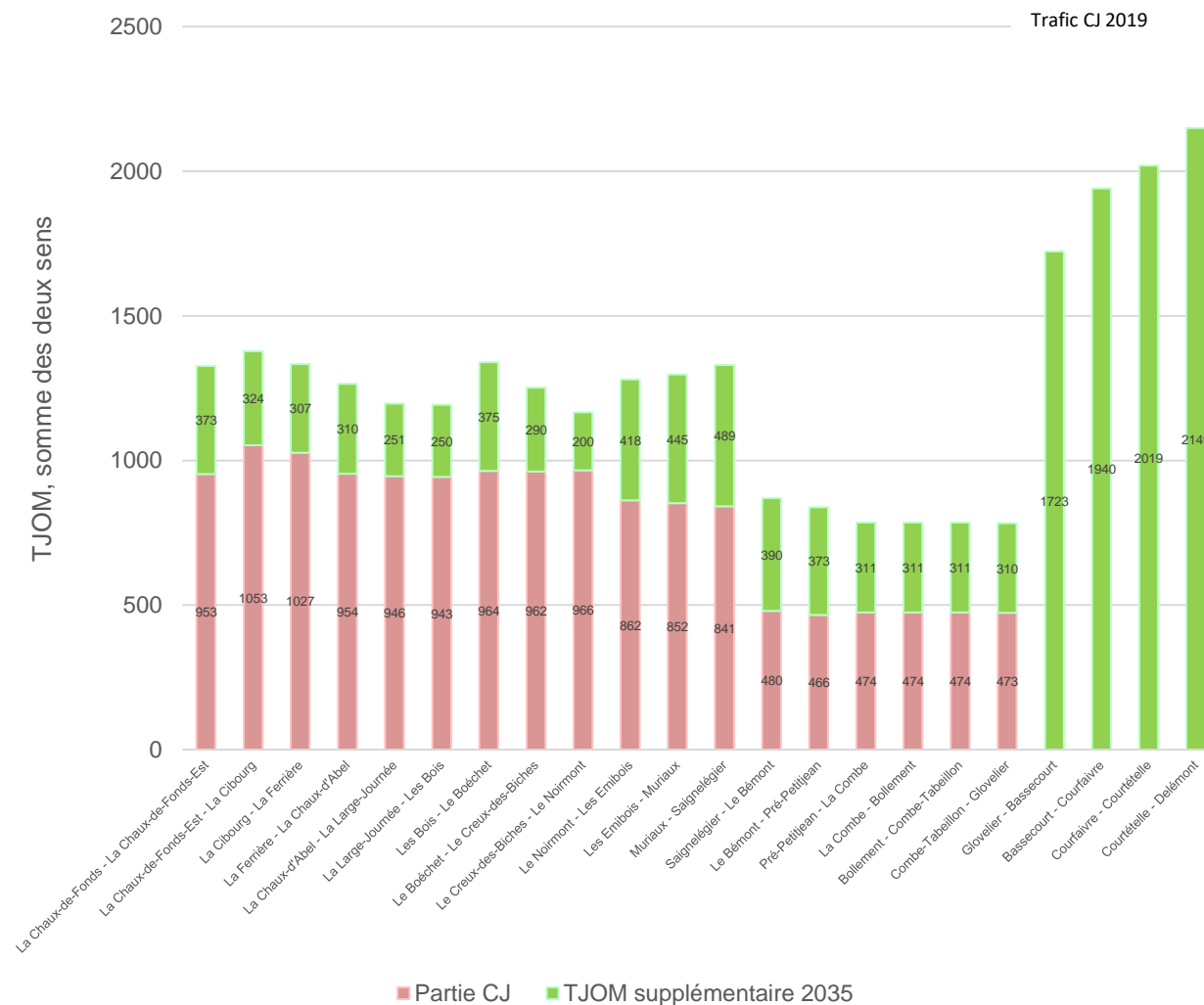
- Création d'une relation RegioExpress directe La Chaux-de-Fonds – Delémont
- Correspondances optimales à Delémont vers Bâle et à Glovelier vers l'Ajoie





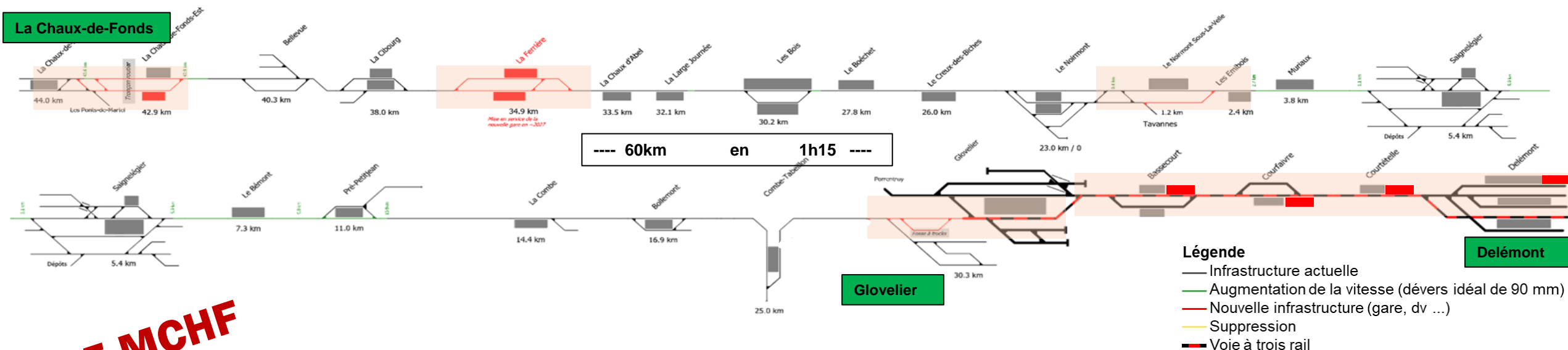
ArcExpress : effets sur le trafic et la rentabilité

- Doublement du nombre de voyageurs*km en 2035
- Amélioration de la part modale des transports publics
- Amélioration du taux de couverture de la ligne au-delà de 25%
- Augmentation des recettes
- Rapport coût/utilité de 1,5 à 1,9





ArcExpress : conditions de réalisation



75 MCHF
PRODES

25 MCHF
CP

- Glovelier – Delémont : 3^e rail en ligne et en gare, adaptations des gares
Investissement : 48 MCHF dont 38 via PRODES et 9 Convention prestations*
- La Chaux-de-Fonds – Glovelier : aménagements et augmentations de vitesse
Investissement : 39 MCHF dont 27 via PRODES et 12 Convention prestations*
- Matériel roulant bicourant, 4 rames nécessaires plus réserve

* Conditions économiques (coûts 2014) +/- 30%



En résumé, **ArcExpress** c'est...

- 17 nouvelles dessertes directes et rapides La Chaux-de-Fonds – Delémont
- Des temps de parcours réduits dans toute la région (-20% à - 30%)
- Des correspondances améliorées dans tous les nœuds
- Un prix du billet réduit grâce au parcours plus direct
- Une offre de transport public attractive
- Une nette amélioration de la part modale
- Une rentabilité améliorée
- Un nouvel élan pour le développement économique et touristique régional
- Un très bon rapport coût/utilité du projet

- **Une vraie alternative à la voiture !**
- **Une solution durable !**





Prochaines étapes

- Engagement des Cantons à soutenir le projet
- Dépôt du projet par les Cantons dans l'étape d'aménagement 2026
- Soutien parlementaire lors du vote de l'étape d'aménagement 2026 aux Chambres
- Mise en œuvre





Merci



1. Organigramme
2. Administration / Eaux
3. Mobilité / Tourisme
4. Aménagement du territoire / Economie
5. Espace-Loisirs
6. Environnement
7. Finances
8. Bâtiments



ORGANIGRAMME

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : 20 communes

Président : Gilles Villard

Vice-président : Didier Jolissaint

Alle, Basse-Allaine, Beurnevésin, Boncourt, Bonfol, Bure, Clos du Doubs, Coeuve, Cornol, Courchavon, Courgenay, Courtedoux, Dampfreux-Lugnez, Fahy, Fontenais, Grandfontaine, Haute-Ajoie, La Baroche, Porrentruy, Vendlincourt

ORGANE DE RÉVISION

FIDUCIAIRE

COMITÉ

Chef de service et responsable technique

Gregory Pressacco

Administratrice des finances

Sandra Voisard

Secrétaire

Sophie Cramatte

Secrétaire-comptable et CCBL

Suzy Bée

ADMINISTRATION

JEAN-PAUL LACHAT

Suppléant :
Thierry Crétin

PRÉSIDENT

PHILIPPE EGGERTSWYLER

Suppléant :
Josiane Sudan

VICE-PRÉSIDENT

JOSIANE SUDAN

Suppléant :
Romain Schaer

MEMBRE

LIONEL MAÎTRE

Suppléant :
Philippe Eggertswyler

MEMBRE

ROMAIN SCHAER

Suppléant :
Michel Vallat

MEMBRE

THIERRY CRÉTIN

Suppléant :
Jean-Paul Lachat

MEMBRE

MICHEL VALLAT

Suppléant :
Lionel Maître

MEMBRE

ADMINISTRATION
EAUX
Interconnexion

MOBILITÉ
TOURISME
Transports publics
Mobilité douce

AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE
ÉCONOMIE
Promotion
économique
Application du PDR

ESPACE - LOISIRS
Piscine
Patinoire

ENVIRONNEMENT
Déchets
Énergie
Photovoltaïque

FINANCES
Gouvernance

BÂTIMENTS
Salle de sports
Écoles

CCBL *

Personnel
Espace - Loisirs

*Commission de conciliation en matière de baux à loyer du district de Porrentruy



ADMINISTRATION / EAUX

Alle, Basse-Allaine, Beurnevésin, Boncourt, Bonfol, Bure, Clos-du-Doubs, Coeuve, Cornol, Courchavon, Courgenay, Courtedoux, Dampierre-Lugnez, Fahy, Fontenais, Grandfontaine, Haute-Ajoie, La Baroche, Porrentruy, Vendlincourt

Buts / Objectifs	Moyens	Priorité
Administration		
○ Renforcement de la visibilité et du rôle du SidP	○ Journal, page dans l'Ajoie ou QJ, RJF	1
	○ Séance avec les conseillers communaux (une fois par législature)	1
	○ Site Internet	2
○ Vision à 10 ans	○ Missions communes	1
	○ Sondage	
	○ Solutions	
Eaux		
○ Mise en place d'une cellule de coordination des distributeurs	○ Création d'une commission des distributeurs du district	1
○ Interconnexion de La Baroche	○ Coordination avec Baroche + Porrentruy	1
○ Interconnexion avec Haute-Sorne	○ Coordination avec Haute-Sorne	1
○ Irrigation de l'agriculture dans le district	○ Coordination avec ECR	2



MOBILITE / TOURISME

Alle, Basse-Allaine, Beurnevésin, Boncourt, Bonfol, Bure, Clos-du-Doubs, Coeuve, Cornol, Courchavon, Courgenay, Courtedoux, Dampierre-Lugnez, Fahy, Fontenais, Grandfontaine, Haute-Ajoie, La Baroche, Porrentruy, Vendlincourt

Buts / Objectifs	Moyens	Priorité
Mobilité <ul style="list-style-type: none"> ○ Arrêt de train patinoire ○ Gare routière ○ Maintien de la ligne Delle-Belfort ○ Maintien de la liaison Bonfol-Porrentruy ○ Développement pistes et itinéraires cyclables 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Etude de faisabilité ○ Clause du besoin ○ Coordination avec OFT ○ Collaboration SidP-Municipalité-Poste ○ Mise en place d'un réseau interfrontalier ○ GT + stratégie interrail ○ Coordination à l'échelle du district 	<p>2</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>2</p>
Tourisme <ul style="list-style-type: none"> ○ Développement touristique régional ○ Vallée des dinosaures ○ Relocalisation camping 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en application du PDR ○ Soutien administratif aux promoteurs ○ Finalisation du PS et collaboration avec Jurassica ○ Réflexion à l'échelle du district 	<p>1</p> <p>1</p> <p>2</p>



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ECONOMIE

Alle, Basse-Allaine, Beurnevésin, Boncourt, Bonfol, Bure, Clos-du-Doubs, Coeuve, Cornol, Courchavon, Courgenay, Courtedoux, Dampierre-Lugnez, Fahy, Fontenais, Grandfontaine, Haute-Ajoie, La Baroche, Porrentruy, Vendlincourt

Buts / Objectifs	Moyens	Priorité
<p>Aménagement du territoire et urbanisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en application du PDR <p>Economie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi de la promotion économique avec le soutien du poste «promotion économique régionale» 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Création de la première zone d'intérêt régional et soutien dans le développement des zones d'activités régionales (projet LPR) ○ Développement d'un incubateur d'entreprise, secteur gare à Porrentruy ○ Etudier la possibilité de délivrer les permis au niveau du district ○ Mise en place d'une nouvelle répartition fiscale pour les nouvelles zones d'activités ○ Accompagnement des entreprises dans leur implantation ou leur développement 	<p style="text-align: center;">1</p> <p style="text-align: center;">1</p> <p style="text-align: center;">2</p> <p style="text-align: center;">1</p> <p style="text-align: center;">1</p>



ESPACE-LOISIRS

Alle, Basse-Allaine, Beurnevésin, Boncourt, Bonfol, Bure, Clos-du-Doubs,
Coeuve, Cornol, Courchavon, Courgenay, Courtedoux, Dampierre-Lugnez, Fahy,
Fontenais, Grandfontaine, Haute-Ajoie, La Baroche, Porrentruy, Vendincourt

Buts / Objectifs	Moyens	Priorité
<ul style="list-style-type: none">○ Négociations avec HCA○ Mise au concours poste promotion Espace-Loisirs-Ajoie / mandat○ Redéfinition du modèle de gestion de la patinoire○ Revoir la gestion de la piscine	<ul style="list-style-type: none">○ Création d'un groupe de travail SidP-HCA○ Convention LPR pour promotion de l'Espace-Loisirs○ Groupe de travail Gouvernance○ Renégociation de la convention entre SidP et Municipalité	<p style="text-align: center;">1</p> <p style="text-align: center;">1</p> <p style="text-align: center;">2</p> <p style="text-align: center;">1</p>



ENVIRONNEMENT (déchets, énergie)

Alle, Basse-Allaine, Beurnevésin, Boncourt, Bonfol, Bure, Clos-du-Doubs, Coeuve, Cornol, Courchavon, Courgenay, Courtedoux, Dampierre-Lugnez, Fahy, Fontenais, Grandfontaine, Haute-Ajoie, La Baroche, Porrentruy, Vendincourt

Buts / Objectifs	Moyens	Priorité
<p>Déchets</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Finalisation de l'installation des moloks dans le district ○ Maîtrise des coûts d'élimination des DUC (contrats : incinération, bennes, ramassage, transbordement, transports, fourniture sacs) ○ Réflexion sur le recyclage des plastiques ○ Réflexion sur la gestion des déchets à l'échelle du district (déchetterie régionale ou micro régionale, mutualisation de la valorisation des déchets) ○ Traitement des boues et cendres 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mandataire ATB + responsable technique SidP ○ Avec le soutien de Vadec et du responsable technique ○ Possibilité de collaboration avec société de la place? ○ Discussion avec l'ensemble des communes du district ○ Collaboration avec VADEC et RCJU 	<p>1 (en cours)</p> <p>1 (en cours)</p> <p>1 (en cours)</p> <p>2</p> <p>2</p>



ENVIRONNEMENT (déchets, énergie)

Alle, Basse-Allaine, Beurnevésin, Boncourt, Bonfol, Bure, Clos-du-Doubs, Coeuve, Cornol, Courchavon, Courgenay, Courtedoux, Dampfreux-Lugnez, Fahy, Fontenais, Grandfontaine, Haute-Ajoie, La Baroche, Porrentruy, Vendlincourt

Buts / Objectifs	Moyens	Priorité
<p>Energie</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Développement des installations photovoltaïques (patinoire, piscine, Stap) ○ Suivi de la problématique de l’approvisionnement en électricité ○ Optimisation des éclairages publics des communes ○ Mise en application de la nouvelle loi sur l’énergie et réflexion sur la création d’un fond régional pour des projets régionaux ○ Obtention du label Région Energie ○ Nouvelles énergies renouvelables 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Etudes par responsable technique et mandataire ○ Suivi de l’actualité et participation aux forums sur le sujet ○ Information aux communes et discussion avec les communes et spécialistes ○ Nouvelle loi et moyens financiers à mettre en place ○ Discussion avec les communes ○ Rester attentif aux opportunités 	<p>1</p> <p>1</p> <p>2</p> <p>2</p> <p>3</p> <p>Priorité permanente</p>



FINANCES

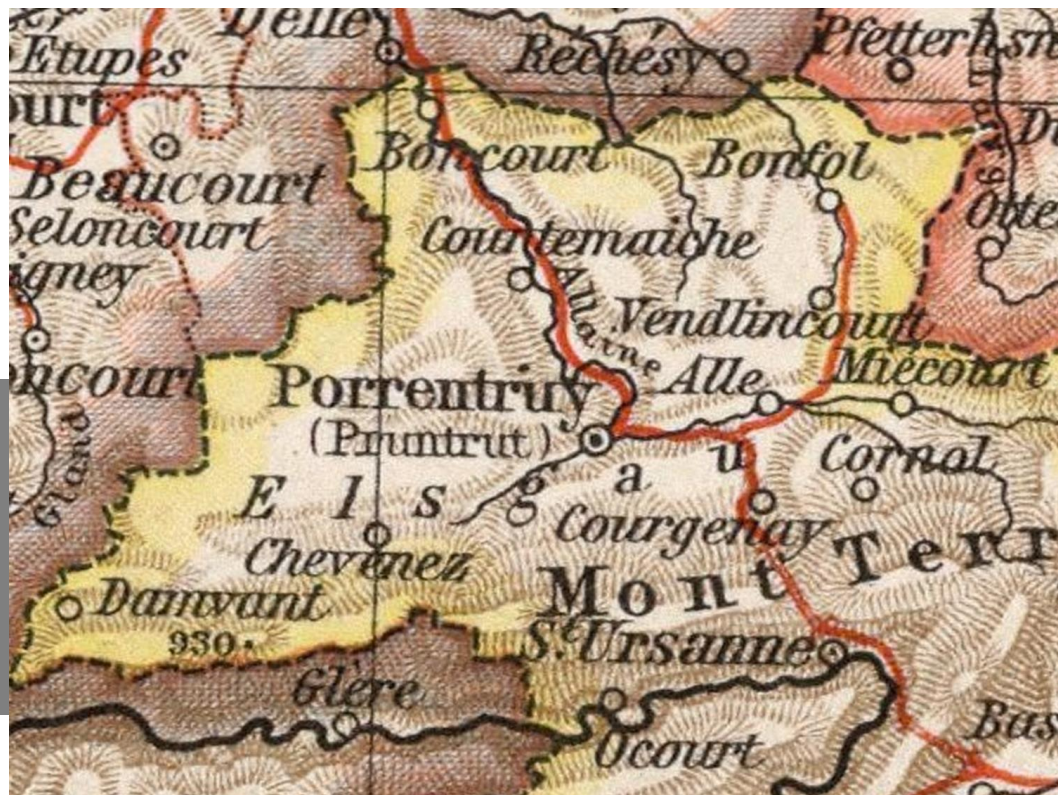
Buts / Objectifs	Moyens	Priorité
<p>Finances</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Etablir un plan financier sur 5 ans ○ Valider l'organisation administrative et calculer l'incidence budgétaire ○ Incidence budgétaire pour Stockmar <p>Gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Conclusion du groupe de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plan financier 2025 – 2030 ○ Budget ○ Calcul de l'impact financier pour les communes ○ Rapport 	<p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p>



BATIMENTS

Alle, Basse-Allaine, Beurnevésin, Boncourt, Bonfol, Bure, Clos-du-Doubs,
Coeuve, Cornol, Courchavon, Courgenay, Courtedoux, Dampfreux-Lugnez, Fahy,
Fontenais, Grandfontaine, Haute-Ajoie, La Baroche, Porrentruy, Vendlincourt

Buts / Objectifs	Moyens	Priorité
<ul style="list-style-type: none">○ Rénovation du collège Stockmar○ Réflexion sur le transfert de propriété de Stockmar et Thurmann○ Réflexion sur la réalisation de deux salles de sport voir omnisports	<ul style="list-style-type: none">○ Copil rénovation Stockmar○ Commission écoles secondaires○ Définition de la clause du besoin avec SEN	<p>1</p> <p>1 – 2</p> <p>1</p>



Assemblée du SidP

Séance du 11 octobre 2023



Structure du rapport

- Contexte et objectifs du mandat
 - ✓ Les facteurs de changement
 - ✓ Mission et défis des Conseils communaux et de l'administration
 - ✓ Les enjeux de la proximité, de l'autonomie et de la taille d'une commune
 - ✓ Constat initial et mandat
- Méthodologie
- Constats
- Recommandations
 - ✓ Mise en place d'une structure prenant en charge la gestion des infrastructures régionales
 - ✓ Etablissement d'une feuille de route et d'un calendrier pour la création d'une société anonyme
- Suite des réflexions
 - ✓ Modèle de maturité
- Conclusions

The background consists of several overlapping, semi-transparent blue geometric shapes, primarily triangles and quadrilaterals, creating a layered effect. Two vertical white bars are positioned on the left side of the image, one near the top and one near the bottom.

Contexte et constats



Contexte et constats

Mission actuelle du SidP

Mélange de tâches en lien avec le développement stratégique régional et de tâches opérationnelles nécessaires aux communes qui ont souhaité les externaliser :

- Contribuer au développement économique, social, touristique et culturel du district de Porrentruy - tâches stratégiques.
- Assurer la gestion de services régionaux communs - tâches opérationnelles.
- Définir - tâche stratégique - et engager - tâche opérationnelle - tous projets et infrastructures régionaux, les traiter, gérer et financer (tâches stratégiques et opérationnelles).

Contexte et constats

Constats

- Trois types de prestations
 - ✓ Prestations liées à l'exploitation des infrastructures régionales (eau, piscine et patinoire)
 - ✓ Prestations liées aux domaines soumis au principe d'équivalence (eau, déchets)
 - ✓ Prestations liées au positionnement stratégique et au développement de la région.
- Les connaissances pratiques nécessaires pour ces différentes activités sont très différentes :
 - ✓ Des connaissances techniques pointues sont nécessaires pour la gestion de l'eau potable et sa distribution, ainsi que pour la gestion des déchets.
 - ✓ La gestion de l'Espace Loisir nécessite des compétences en management et en gestion d'équipe et de projet, ainsi que des compétences techniques importantes.
 - ✓ Les prestations liées au développement de la région demandent la conception et la mise en œuvre d'une vision politique et de développement pour le district.



Contexte et constats

Constats

- La structure actuelle du SidP n'est plus adaptée au mandat qui lui est confié
 - ✓ Les Maires qui siègent au Comité ne disposent pas de suffisamment de ressources et s'épuisent.
 - ✓ Ils se perdent dans la résolution de problèmes opérationnels multiples et divers qui prennent le pas sur leur mission stratégique.
- Un partage clair entre les tâches stratégiques et opérationnelles ainsi qu'un renforcement des compétences au sein de l'administration sont indispensables

The background consists of several overlapping, semi-transparent blue geometric shapes, primarily triangles and trapezoids, creating a layered, architectural effect. Two thick, white vertical bars are positioned on the left side of the image, one near the top and one near the bottom, both appearing to be cut off at their ends.

Méthodologie



Méthodologie

Les deux phases de l'analyse

- La première phase d'analyse
 - ✓ Entretiens avec les membres du Comité
 - ✓ Entretiens avec les collaborateurs de l'administration
 - ✓ Rédaction d'un rapport intermédiaire en mai 2022.
- La deuxième phase d'analyse
 - ✓ Débats au sein d'un groupe de travail / GT Gouvernance
 - ✓ Les membres représentent les six régions du district
 - ✓ Les réflexions ont porté sur la mission actuelle du SidP et son évolution future

The background consists of several overlapping, semi-transparent blue geometric shapes, primarily triangles and quadrilaterals, creating a layered, architectural effect. Two vertical white bars are positioned on the left side of the image, one near the top and one near the bottom, both appearing to be cut off by the edges of the frame.

Recommandation

Recommandations

Traiter séparément les différents types de prestations

- Les prestations politiques liées au positionnement stratégique et au développement de la région restent attribuées au SidP actuel.
 - ✓ Les missions qui découlent du PDR sont à définir et éventuellement à répartir
- La gestion de l'EL doit sortir du champ de compétences directes du SidP
 - ✓ Créer une structure prenant en charge l'exploitation des infrastructures régionales
 - Patinoire et piscine
- Définir les prestations correspondant au besoin de mutualisation des prestations communales
 - ✓ Repenser la gouvernance globale du SidP afin de lui permettre de prendre en charge ces prestations
 - ✓ Redéfinir les compétences et la gouvernance de l'administration du SidP

Recommandations

Prise en charge des infrastructures régionales

- Etape intermédiaire pour l'EL
 - ✓ Etablir un contrat de prestations avec une structure en mesure de reprendre immédiatement la gestion et l'exploitation des infrastructures de la patinoire et de la piscine
 - ✓ Cahier des charges
 - Intensifier et optimiser l'utilisation des infrastructures
 - Pérenniser la couverture des charges de fonctionnement des infrastructures ;
 - Collaborer à l'élaboration du budget ;
 - Diriger, superviser et soutenir le personnel de son équipe, assure la sélection, la formation ;
 - Proposer et met en œuvre la stratégie marketing décidée par le SidP (éventuelle collaboration avec le HCA) ;
 - Gérer l'agenda des activités et des manifestations.
 - ✓ Objectif
 - Démontrer la faisabilité du projet

Recommandations

Prise en charge des infrastructures régionales

- Suite :
 - ✓ Préciser la Mission/ la Vision de l'Espace Loisir
 - ✓ Valider le principe de la création d'une Société Anonyme sous réserve de la démonstration de la faisabilité
 - ✓ Préciser les compétences à mobiliser : Management transitoire, futur-e Directeur / Directrice ou contrat de prestations avec des tiers ?
 - ✓ Compléter / valider la proposition de cahier des charges.
 - ✓ Créer l'organigramme SidP / Espace Loisir.
 - ✓ Définir le rôle de Gregory Pressaco dans cette structure, afin de déterminer s'il doit figurer dans l'organigramme de la structure "Espace Loisir" ou en dehors.
 - ✓ Définir le rôle confié aux personnes formées par Gregory Pressaco et sous sa responsabilité.
 - ✓ Etablir une feuille de route pour la création d'une société anonyme

The background consists of several overlapping, semi-transparent blue geometric shapes, primarily triangles and quadrilaterals, creating a layered effect. Two vertical white bars are positioned on the left side of the image, one near the top and one near the bottom.

Les tâches des communes



Contexte et constats

Mission des communes

- Les communes ont pour mission
 - ✓ La préservation de la qualité de vie des habitants,
 - ✓ La cohésion sociale
 - ✓ La protection et le développement du patrimoine et de l'environnement,
 - ✓ La fourniture de l'ensemble des prestations et services prescrits par la loi, etc.
- L'autonomie communale a pour objectif de répondre au mieux aux besoins locaux.
- La proximité entre les élus et les habitants permet d'adapter les services à la spécificité du besoin local

Contexte et constats

Complexification croissante des tâches

- Les communes sont soumises à de nombreux facteurs de changement, par exemple
 - ✓ L'évolution démographique
 - ✓ Les enjeux environnementaux et la diminution des ressources
 - ✓ Les besoins en mobilité
 - ✓ Les normes de sécurité
 - ✓ La complexité juridique des dossiers, etc.
- Elles doivent adapter la manière dont les prestations sont fournies
 - ✓ En renforçant les compétences de l'administration
 - ✓ En adaptant l'organisation des services.



Contexte et constats

Rôle des Conseils communaux

- Elaborer une vision politique et, sur cette base, une stratégie de développement de la commune.
- Définir les projets et les prestations qui s'inscrivent dans cette vision et dans cette stratégie.
- Elaborer un plan de législature afin de déterminer les priorités dans la mise en œuvre des projets retenus.
- Mettre en œuvre les projets selon la gouvernance définie dans le fonctionnement de l'administration avec l'aide des chef-fe-s de services et du personnel communal.

Contexte et constats

Les enjeux pour les communes

- Enjeux de la taille
 - ✓ Suffisamment petite pour assurer la proximité
 - ✓ Suffisamment grande pour disposer d'une administration en mesure de préserver l'autonomie
- Fourniture des prestations
 - ✓ Fournir des prestations répondant au besoin local
 - ✓ Mutualiser les ressources au sein de syndicats pour améliorer l'efficacité et le coût
- Rôle du Conseil Communal
 - ✓ Déléguer les tâches opérationnelles
 - ✓ Se concentrer sur les projets politiques et la vision qui permettront d'adapter les prestations aux enjeux et aux changements

Recommandations

Prestations correspondant au besoin de mutualisation

- Suite à un sondage réalisé auprès des membres du GT Gouvernance : établir une liste des tâches
 - ✓ Que les communes sont en mesure de fournir elles-mêmes
 - ✓ Qu'elles souhaitent garder localement
 - ✓ Qu'elles acceptent de déléguer à une organisation supra communale
 - ✓ Qu'elles doivent déléguer parce qu'elles ne disposent pas de suffisamment de compétences locales

Les tâches que les communes du District de Porrentruy Sont en mesure de fournir elles-mêmes localement

- Administration générale - agence AVS, contrôle des habitants, rôle d'impôt
- Services des communes - eau potable et eaux usées, déchets (sauf ménagers), éco points, voirie embellissement
- Gestion des biens immobiliers, gestion des réservations
- Entretien des infrastructures
- École primaire, transports scolaires, accueil de la petite enfance
- Agriculture et forêts, gestion et entretien des cours d'eau
- Tourisme et loisirs
- Aménagement du territoire / PAL / PGEE, petits permis de construire
- SIS

Les tâches que les communes du District de Porrentruy Souhaitent fournir elles-mêmes sans délégation de compétences

- Administration générale, votations, finances, fiscalité
- Distribution locale d'eau potable
- Voirie
- Mise à disposition des terrains agricoles, gestion des forêts, foncier (vente des parcelles, réglementation des constructions)
- Culture et sport (sauf vocation à caractère régional) , relations avec les sociétés locales
- École primaire et transports scolaires (primaires)
- Accueil des personnes âgées
- Cimetières

Les tâches que les communes du District de Porrentruy Accepteraient de déléguer à une organisation supra communale

- Gestion des permis de construire
- Service de l'eau potable (gestion des ressources, adductions, interconnexions) et eaux usées
- Gestion globale des eaux de surfaces : entretien, gestion, financement
- Gestion d'un parc de machines pour les travaux spéciaux du service technique
- Cercle scolaire, crèche
- SIS
- Triage
- Action sociale
- Gestion des déchets
- Mobilité, zones artisanales, production d'énergie

Les tâches que les communes du District de Porrentruy Doivent déléguer par déficit de compétences

- Urbanisme et gestion des permis, police des constructions
- Affaires juridiques
- Transports et mobilité, patrimoine routier et bâtiments (équipement)
- Politique énergétique
- Cours d'eau
- Déchets, déchets carnés , encombrants (sauf les déchets verts)
- Informatique
- Police, sécurité, financement des SIS
- Eclairage
- Bibliothèques, espace jeunes, petite enfance
- Complexes sportifs et culturels à vocation régionale
- Economie (sauf artisanat) et tourisme
- AVS

The background consists of several overlapping, semi-transparent blue geometric shapes, primarily triangles and quadrilaterals, creating a layered, architectural effect. Two vertical white bars are positioned on the left side of the image, one near the top and one near the bottom, both appearing to be cut off by the edges of the frame.

Suite des réflexions

Suite des réflexions

Séminaire au vert

- Etablir le cahier des charges du manager de la structure EL et/ou du prestataire de service
- Etablir l'organigramme de l'EL
- Réfléchir au partage des tâches entre les communes et une structure régionale (qui pourrait être le SidP)
 - ✓ Comparaison avec l'ARG
 - ✓ Modèle de maturité

Le résultat du séminaire au vert doit permettre de formuler une question qui sera posée aux communes :

- Quelle mission souhaiteriez-vous confier au SidP en matière de proposition de réorganisation du district ?